

Parti Radical

CONGRES DES 5 ET 6 SEPTEMBRE 2015

AIX-EN-PROVENCE

* * * * *
- - - - -

Travaux de la Commission des Affaires Economiques

* * * *
- - -

**Par Jacques SABOURIN,
Président**

Depuis les élections à la présidence des commissions thématiques, la commission des Affaires Economiques a tenu 8 réunions et organisé 2 « Rencontres de Valois », l'une sur l'énergie et nous l'avons déjà évoquée devant vous et la seconde sur la politique du logement.

Une rencontre de Valois avait été organisée sur le « tourisme » au mois de novembre dernier mais elle a été déprogrammée pour laisser la place au projet de la loi Macron sur le volet des professions réglementées et coller ainsi à l'actualité. Dommage pour le secteur du Tourisme qui représente 7,5 % du PIB et qui n'a pas été débattu.

Nous n'évoquerons pas la question de la Grèce et son endettement au regard de sa production (200% du PIB) ni même la crise de l'élevage en France, prix du porc et du lait.

1 - La Rencontre de Valois sur le logement

Elle s'est tenue le 7 avril dernier et réunissait naturellement des experts : Bernard COLOOS, directeur à la FFB (Fédération Française du Bâtiment), Emmanuel DEZELLUS

qui anime le groupe logement à la Commission, Joël THIERRY, notre secrétaire national en charge du logement et moi-même.

Une incertitude pesait l'an dernier sur le nombre de logements produits. Au dernier décompte, ce serait 368.000 logements. La dépense fiscale associée à ce secteur, fille de la politique du logement se monte à 46 Mds €. Disons qu'aujourd'hui les français sont mieux logés mais qu'il faut aussi tenir compte de l'évolution de la famille (séparations, familles reconstituées...).

On enregistrerait aujourd'hui 800.000 demandes de logements et beaucoup sont à la rue.

5 problèmes majeurs :

. La pauvreté qui est un puissant facteur d'exclusion et qui se concentre dans certains quartiers.

. La question du foncier : on ne manque de foncier que pour le logement. N'avait-on pas trouvé à Paris 24 ha pour recevoir les Jeux Olympiques ?

. L'accroissement spectaculaire du temps des opérations d'aménagement. Le PLU transféré à l'intercommunalité peut être un début de réponse.

. La question de la mobilité et le paradoxe d'Oswald : « le propriétaire est moins mobile ». Il existe une corrélation mondiale entre taux de propriétaires occupants et taux de chômage. Les pays ayant les plus forts taux de propriétaires occupants sont aussi ceux qui connaissent les taux de chômage les plus élevés.

. A cela s'ajoute la politique de transition énergétique. Certes le logement ne peut pas s'en exonérer mais on a une absence de signal-prix avec les nouvelles normes. Retient-on le modèle de l'incitation ou le modèle de l'obligation ? Rappelons que les bâtiments publics ne sont pas concernés.

Retenons aussi que :

. Le parc social n'est pas géré à son optimum. Une fois que vous bénéficiez d'un logement social, vous le conservez souvent toute votre vie même si vos conditions se sont améliorées et que vous devriez vous tourner vers le secteur privé.

. Battons en brèche tout de suite les savantes propositions d'économistes de gauche sur le « loyer virtuel ». Quand vous avez terminé de payer vos emprunts et que vous êtes enfin pleinement propriétaire, ces beaux penseurs considèrent qu'il s'agit là d'un avantage indu et que vous devriez acquitter un loyer dit « virtuel » au nom du principe d'égalité, sorte de taxe « égalitaire ».

Nostalgie communiste, quand tu les tiens !

2 - « La Mer cette pépite »

La commission des Affaires Economiques a mis à son ordre du jour le thème de la Mer :

- la Mer pour la France, c'est :

- . 18.000 kms de côtes
- . 11 millions de kms², juste derrière les Etats Unis (11,3 m)
- . 301.000 emplois
- . 68,9 Mds € de production
- . 3,2 % du PIB français

- Plus précisément :

. La construction navale (10e au monde) avec de beaux fleurons : Bénéteau, Jeanneau, les chantiers de l'Atlantique, STX France, la DCNS.

Les chinois entrent dans la compétition et le refus de la vente des Mistral à la Russie pose un problème de confiance des clients vis à vis de la France.

. Des armateurs dont certains sont leaders comme CMA-CGM. Mais le pavillon français est 20 % à 40 % plus onéreux que les pavillons britanniques, italiens ou danois. Le dernier né des porte-conteneurs de CMA-CGM (18.000 boîtes ou conteneurs), le Kerguelen, voguera sous pavillon britannique.

. Des gisements de matières premières précieuses inexploitées, ce sont des terres rares et des nodules polymétalliques : yttrium, prométhane, etc...

. De l'industrie pharmaceutique: d'ici à 2 ans, 6 nouveaux traitements anticancéreux émanant de champignons marins devraient venir sur le marché.

. Des dizaines de start-up, qui travaillent sur la valorisation des algues. Les végétaux aquatiques ouvrent la voie à des innovations dans le cosmétique, la pharmacie, la chimie, l'agro-alimentaire, l'énergie, le carburant.

. La production d'énergie. Arrivent les hydroliennes, les éoliennes flottantes, l'énergie thermique des mers (immense pompe à chaleur). Les premiers parcs éoliens français en service en 2018 (500 MW = 1/3 centrale nucléaire).

. La pêche française que l'on peut qualifier d'artisanale, certes de qualité, mais coûteuse et vieillissante.

Dans ce secteur, comme dans d'autres, on enregistre une perte de compétitivité, de sous-investissement, de lenteurs administratives. Ce sont autant de chantiers à lancer avec un vrai ministère car le budget consacré à la Mer a diminué de 5 % en 2013 et de 2 % en 2014.

3 - L'état économique de la France

La commission des Affaires Economiques a également suivi l'état économique de la France ainsi que les travaux parlementaires très conséquents.

L'activité législative est abondante. Citons :

- La loi Macron du 6 août 2015 pour la croissance et l'activité.
- La loi Rebsamen du 23 juillet 2015 relative au dialogue social et à l'emploi.
- La loi du 22 juillet 2015 sur la transition énergétique pour la croissance verte.
- Et même la loi NOTRe du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République et précisant notamment les compétences des Régions et des Intercommunalités.

* * *
_ _ _

Bien sûr, il est illusoire de traiter de tous ces textes et nos parlementaires seraient bien mieux placés. Cependant la loi Macron est bienvenue pour libéraliser certains secteurs de l'économie :

- . D'abord les professions réglementées en développant l'interprofessionnalité.
- . L'offre de transport par autocars.
- . Permettre l'installation de nouveaux entrants, là où certaines enseignes sont trop présentes.
- . La meilleure régulation des concessions autoroutières.
- . L'ouverture de l'accès au capital pour favoriser l'investissement.
- . Répondre à la demande d'ouverture de magasins le dimanche dans des zones spécifiques (jusqu'à 12 dimanche au lieu de 5).
- . Cette loi souhaite favoriser :
 - les infrastructures
 - le logement en allégeant les procédures et le volume trop important des études environnementales à produire.

Mais comme d'habitude, ce gouvernement ne conçoit pas d'ouverture économique sans contrainte et je dirais sans reprendre d'une main ce qu'il a donné de l'autre.

Si la loi Rebsamen apporte une modernisation avec la Délégation Unique du Personnel (DUP) pour les PME jusqu'à 300 salariés (pourquoi 500 salariés n'ont-ils pas été retenus ?) elle fait entrer les membres des « Commissions Régionales du dialogue social » dans les TPE. Ceux-ci n'auront pas de pouvoir formel mais un rôle de conseil, d'information et de médiation en cas de conflit. On croit rêver d'autant de neutralité.

La France se situe à un an et demi de la fin du mandat du président de la République. Quel est l'état de la France ?

. La croissance est peu différente de zéro au dernier trimestre : la production industrielle recule ainsi que la consommation des ménages.

. Le déficit public semble contenu mais pas vraiment en baisse. Le seuil des 3 % du PIB du déficit public est reporté à 2017 alors qu'il était initialement prévu pour 2015.

. L'endettement de la France se poursuit. La France s'endette de 2.345€ chaque seconde. La dette publique française était de 2.037.800.000.000 € en 2014, soit 93,5 % du PIB français, soit 31.000€/français. Ce sera 98 % du PIB en 2015. Si les taux d'intérêt augmentent, nous serions en indécence (l'Allemagne était à 78,4 % en 2013).

. Le chômage tend à se stabiliser en juin 2015. Cependant, là aussi, nous avons passé la barre des 10 % avec 3.553.500 en juin 2015 (soit 1.300 inscrits de plus qu'en mai).

. Les impôts continuent d'augmenter chaque année avec des mesures « collatérales » comme la baisse du quotient familial à 1.500€ par demie part ou encore la suppression de la déduction des 10 % pour les retraités.

. L'ISF tue la poule aux œufs d'or. Entre l'introduction des revenus fonciers dans l'IRPP, la CSG à 15,5% et l'ISF pour ceux qui y sont soumis, quel rendement devrait avoir le capital pour ne pas entamer le patrimoine pour faire face à la fiscalité ?

En conséquence de cela :

. Des fortunes et des sièges sociaux se délocalisent.

. L'investissement ne démarre pas vraiment...malgré le CICE.

. Les différences de la France avec les autres pays compétiteurs ne cessent de se creuser. Ex : IS = 33,33% sans compter les contributions additionnelles.

L'IS au Royaume Uni est passé de 28 % à 20%. Il devrait encore être abaissé à 19 % en 2017 et 18 % en 2020.

Aujourd'hui les classes moyennes et supérieures sont fortement taxées, les entreprises n'ont pas recouvré la confiance, le coût social est trop important, le code du travail n'a pas été vraiment allégé, un sentiment d'injustice parcourt les forces vives au regard des facilités, exonérations, aides diverses et le traitement exagéré de certains.

La France dispose de fleurons extraordinaires, les entreprises du CAC40 notamment mais dont une part non négligeable de leur activité se situe à l'étranger.

Le traitement social du chômage et les mesures prises aident à l'emploi mais réaffirmons que seules les entreprises créent l'emploi et pour cela il faut revoir :

- les prélèvements fiscaux,
- les prélèvements sociaux,
- les mesures administratives
- le code du travail

Comme on dit dans les horoscopes, on se situe dans une période d'alignement des planètes avec la conjonction d'un euro faible, de taux d'emprunt au plus bas et d'un pétrole bon marché (entre 42\$ et 49\$ le baril selon le lieu de production).

Mais les planètes tournent. Le redressement demain sera forcément plus difficile si des mesures importantes ne sont pas prises.
